



Appel de projets en vue d'un accompagnement au franchisage en économie sociale et solidaire

Le TIESS interpelle les entreprises d'économie sociale qui ont le projet de répliquer leurs activités sur d'autres territoires au Québec en les invitant à participer à un appel de projets.

Cet appel vise à sélectionner une entreprise qui recevra, sur une période d'un an, les services de TIESS et de certains de ses partenaires pour l'aider à planifier, organiser, mettre en œuvre et évaluer son projet d'essaimage. De plus, l'entreprise sélectionnée sera partie prenante d'une recherche partenariale avec l'UQAM sur le sujet.

Contexte

De plus en plus d'entreprises de l'économie sociale et solidaire envisagent de répliquer leur modèle (offre de produits ou de services) sur de nouveaux territoires ou dans d'autres communautés, entre autres pour rejoindre davantage de personnes et augmenter leur impact. Certaines songent à développer des franchises, d'autres des bureaux satellites, d'autres encore un réseau d'entreprises partageant des valeurs et des pratiques communes. Or, il existe peu de cas québécois documentés d'entreprises collectives s'étant dupliquées sur d'autres territoires. Ce faisant, les entreprises concernées sont trop souvent laissées à elles-mêmes face à la gestion des différents aspects de telles stratégies, que l'on englobe sous le terme *essaimage*.

Depuis 2015, le TIESS travaille à développer un projet pilote sur les franchises sociales. Ce projet vise entre autres à accompagner la démarche de franchisage d'entreprises d'économie sociale pour augmenter leurs chances de succès, tout en documentant les

différentes étapes, enjeux et processus impliqués. Ces connaissances, tirées de l'expérience terrain, conjuguées à celles d'une [synthèse de connaissances](#) réalisée au printemps dernier, permettront au TIESS de développer des outils et activités de transfert pour que d'autres entreprises d'économie sociale puissent entreprendre ce type de développement en toute connaissance de cause.

Quelle est la nature de l'accompagnement offert ?

En fonction des besoins et de l'échéancier de l'entreprise, le TIESS pourra mettre une personne compétente à contribution pour aider l'entreprise à structurer sa démarche d'essaimage et à en réaliser les différentes étapes.

Concrètement, le soutien offert pourra prendre différentes formes :

- Coaching dans la conception et la planification du projet
- Participation à la réalisation de certaines étapes du projet : élaboration de scénarios financiers, étude de marché/étude de communauté, etc.
- Soutien dans le cadre de la réflexion sur : la gouvernance dans le projet, le choix d'un franchisé, le transfert d'expertise, etc.
- Mise en relation avec des professionnels impliqués dans le projet pilote pour les aspects légaux
- Animation de rencontres au besoin avec les parties prenantes, les administrateurs et/ou l'équipe
- Etc.

De plus, l'entreprise accompagnée profitera du réseau du TIESS et de sa visibilité pour rejoindre des partenaires pertinents à son projet. Elle sera également mise en contact avec d'autres entreprises collectives impliquées dans des projets d'essaimage.

Quelles sont les caractéristiques de l'entreprise collective recherchée ?

Le TIESS recherche une entreprise d'économie sociale, sous forme d'OBNL ou de coopérative, ayant la volonté ferme de répliquer son modèle dans un nouveau milieu, au Québec. Plus précisément, les critères suivants seront évalués :

- Le projet d'essaimage fait partie du plan de développement de l'organisation à relativement court terme et suscite l'adhésion autant de l'équipe que du conseil d'administration
- Les produits ou services de l'entreprise constituent une recette éprouvée, en ce sens qu'ils ont fait l'objet d'améliorations au fil du temps et produisent des résultats évalués comme satisfaisants

- Ces mêmes produits et/ou services seraient pertinents sur d'autres territoires/dans d'autres milieux
- Les activités que l'entreprise souhaite essayer sont viables économiquement
- La situation financière de l'organisation est relativement stable et permet la marge de manœuvre nécessaire à un projet de développement
- Un membre de l'équipe de travail et/ou du conseil d'administration est désigné pour travailler sur le projet et a de la disponibilité en temps pour le faire
- L'entreprise a déjà documenté ou souhaite documenter ses processus internes
- L'entreprise voit avec enthousiasme le fait de participer à un projet pilote d'innovation sociale
- L'entreprise souhaite s'engager dans une démarche de recherche partenariale

Modalité et échéancier

L'accompagnement offert par le TIESS dans le cadre du projet est gratuit. Il s'échelonne sur environ un an, soit de l'hiver 2017 à l'hiver 2018. Les dépenses encourues par l'entreprise accompagnée dans le cadre de son projet d'essaimage ne sont pas remboursées.

Vous avez un intérêt ?

Les entreprises intéressées sont priées de nous faire parvenir une lettre de mise en contexte du projet qui explique aussi leurs motivations à être accompagnées dans le cadre du projet pilote du TIESS. Cette lettre doit être accompagnée du plus récent rapport d'activités et rapport financier. La date limite pour nous faire part de votre intérêt est le vendredi 20 janvier prochain. Les entreprises correspondant aux critères recherchés seront contactées pour un entretien.

Pour toute information supplémentaire ou pour signifier votre intérêt, veuillez contacter Marie-France Bellemare :

marie-france.bellemare@tiess.ca

514 657-2270 poste 613

Au plaisir !